



Association "Les P'tits Pruneaux"
1566 St-Aubin / FR

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 11 juin 2025 à Vallon

* * *

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 33 par les salutations de bienvenue de Mme Anne-Pascale Collaud, présidente.

Des remerciements sont adressés à la commune de Vallon qui nous accueille ce soir.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier en date du 20 mai 2025, soit :

- 276 convocations ont été envoyées
- 11 personnes/associations sont excusées
- 26 personnes sont présentes
- 6 ont le droit de vote
- 4 étant la majorité.

Mme la présidente rappelle que seules les personnes membres de notre association ont le droit de vote. Sont membres, les personnes qui s'acquittent de la cotisation annuelle ainsi que les communes partenaires.

Avant d'approuver la convocation et l'ordre du jour, Mme la présidente tient à préciser que la convocation du 20 mai 2025 contenait le procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 2024. Il s'agit d'une erreur car ce procès-verbal a déjà été adopté lors de l'assemblée du 29 janvier 2025. De ce fait, Mme Anne-Pascale Collaud propose à l'assemblée de lire le procès-verbal du 29 janvier 2025 pour pouvoir ensuite l'approuver.

La question est ensuite posée à l'assemblée quant à savoir si elle a des remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour.

Ceci n'étant pas le cas, Mme Anne-Pascale Collaud demande d'accepter l'ordre du jour par main levée. Ce dernier est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2025

Suite aux explications fournies ci-dessus, Mme Anne-Pascale Collaud donne lecture de l'entier du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2025.

La parole est ensuite passée à l'assemblée pour ces questions et/ou remarques.

L'assemblée ne formule aucun commentaire ni remarque.

a) Approbation

L'assemblée n'ayant formulé aucune remarque, il est passé à l'approbation du procès-verbal du 29 janvier 2025 qui est approuvé par main levée à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à Mme Laurence Bialiacas pour sa tenue et sa rédaction.

3. Rapports d'activité

a) De la présidente, Mme Anne-Pascale Collaud

Durant l'année sous revue, le comité de notre association a travaillé sur la mise à jour des différents documents supports à notre activité.

C'est ainsi que le contrat de travail des accueillantes en milieu familial et le règlement du personnel ont été entièrement revisités afin que ces documents soient en lien avec l'évolution de l'activité et celle des différentes bases légales sur lesquelles s'appuient notre travail. Le règlement de l'association a été également revu pour adapter les différentes clauses à l'évolution des prises en charge et des problématiques rencontrées.

Le comité s'est également penché sur la question du recrutement du personnel, toujours plus difficile à réaliser. Afin de fidéliser le personnel actuellement engagé et favoriser de nouveaux recrutements, nous avons choisi de valoriser l'ancienneté et la fidélité à notre association en mettant en place une nouvelle grille de salaire. Outre le fait d'octroyer une augmentation selon les années d'expérience, le travail effectué les week-end et jours fériés est maintenant mieux rétribué, entre autres exemples. Nous avons également travaillé sur une nouvelle grille tarifaire pour les repas afin que les frais facturés aux parents puissent couvrir les charges des accueillantes.

Ces améliorations ont bien évidemment un impact sur nos charges financières. De ce fait, nous avons revu la grille tarifaire sur laquelle s'appuie notre facturation aux parents plaçants. Cette nouvelle grille tarifaire entre en vigueur à l'automne 2025.

Nous tenons à relever que ces charges supplémentaires avaient été intégrées dans le plan financier présenté en 2023. Lors de l'assemblée du 29 janvier 2025, les membres de notre association ont validé les propositions du comité en approuvant le budget annuel 2025.

Nous relevons avec satisfaction que les comptes 2024 correspondent aux projections que nous avions énoncées en établissant un plan financier à 5 ans. Les charges de fonctionnement restent stables alors que les charges salariales continuent à progresser. Cette progression est due essentiellement au nombre d'heures de garde qui continue de progresser.

En 2014, notre association comptait 27 accueillantes en milieu familial. Elles avaient effectué 70'338 heures de travail. En 2024, 39 employées ont effectué 171'369 heures de travail, soit plus de 100'000 heures de plus que 10 ans auparavant.

L'évolution de notre activité n'est semble-t-il pas près de stagner puisque durant le mois de mai 2025, nous avons effectué 1'500 heures de garde de plus que durant le mois de mai 2024.

A cela s'ajoute l'activité de notre garderie, une success story ! 35 enfants ont fréquenté la garderie durant l'année 2024. Il convient de relever que pour 33 des 35 enfants, la garderie permet à leurs parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

C'est ainsi que notre association a pris en charge 292 enfants tout au long de l'année sous revue.

La vie de notre association est loin d'être un long fleuve tranquille. Si la gestion des demandes de placement, la facturation des heures de garde et la gestion des salaires occupent une large partie du temps de travail des employées, il faut ajouter la mise à jour régulière des concepts pédagogiques, concept de sécurité et la mise en application de la loi sur la protection des données personnelles, charges effectuées tant par le personnel administratif que par le personnel d'encadrement de la garderie.

Au terme de ce rapport, je tiens à exprimer ma reconnaissance à chacune des employées de notre association qui, par leur engagement et leur motivation, permettent d'assurer un travail de qualité, reconnu et apprécié.

Je remercie également les membres du comité qui ont fort à faire à chacune de nos rencontres.

J'exprime ma reconnaissance aux communes partenaires pour leur confiance et aux parents qui nous confient ce qu'ils ont de plus cher : leurs enfants.

Anne-Pascale Collaud
Présidente

La parole est ensuite passée aux coordinatrices.

b) Mme Emmanuelle Heimann, coordinatrice

Mesdames et Messieurs,

Je suis Emmanuelle Heimann, coordinatrice pour l'accueil familial de jour depuis octobre 2016.

Nous avons débuté 2024 avec le déménagement de notre bureau pour un local plus grand dans le but de pouvoir accueillir une coordinatrice supplémentaire au cours de l'année. Cet exercice a permis, à Laurence et moi, de redécouvrir des petits muscles inutilisés depuis quelques temps !!!

Au printemps, nous avons collaboré avec les associations de la Veveyse et de la Glâne afin d'organiser une journée de formation continue sur le même modèle que l'année précédente. Nous avons donc défini 7 ateliers à proposer à nos accueillantes. Nous avons recherché les intervenants qui allaient les animer et réservé des salles sur le site de l'institut agricole de Grangeneuve pour le 16 novembre 2024. Nos accueillantes ont pu s'inscrire à 3 ateliers qu'elles avaient choisis auparavant. Les thèmes proposés étaient les suivants : les gestes qui sauvent, vivre la nature avec les enfants, brico-récup, ergonomie au

travail, l'enfant en lecture quelle aventure, initiation à la langue des signes et accueillir un enfant atypique. Une centaine d'accueillantes a participé à cette journée qui fut riche en échanges.

Au mois d'août, 2 nouvelles accueillantes ont débuté leur formation de base assurée par l'association Famiya, accueil familial de jour de la Sarine. Elles ont terminé leur cursus au mois de mars 2025 avec une présentation de leur projet d'accueil personnel.

Au mois de septembre, une nouvelle coordinatrice a rejoint notre équipe et s'est très vite bien intégrée. Elle a repris le suivi des accueillantes dont s'occupait Laurence qui a pu s'adonner à 100% aux tâches administratives et à la gestion de notre structure.

Les visites annuelles dans les milieux d'accueil ont ponctué l'année et ce sont toujours des moments d'échanges importants qui nous permettent de refaire un petit bilan avec les accueillantes. C'est l'occasion d'évaluer la qualité de la collaboration qu'elles entretiennent avec les parents, des relations avec les enfants et de savoir comment elles se sentent dans leur activité. Nous avons profité de ces visites pour fournir du matériel pour dessiner et bricoler (des feuilles blanches, des crayons de couleur, de la peinture, de la colle, un taille-crayon et une gomme).

Comme à l'accoutumée, nous sommes restées à l'écoute des parents et des accueillantes afin de répondre au mieux aux demandes et de trouver des solutions adéquates. Au quotidien, la gestion des informations reçues a représenté une part importante du travail et nous avons tenté de tenir à jour le suivi de chaque enfant. Il faut savoir qu'en 2024, nous avons accueilli 257 enfants au sein de notre réseau. Régulièrement, nous avons réactualisé les plannings des accueillantes selon les nouveaux placements, les demandes de modification de contrat, les résiliations et les changements de niveaux scolaires des enfants.

Je tiens à remercier toutes nos accueillantes qui reçoivent et prennent soin des enfants. Elles s'adaptent chaque jour à une équipe différente et gèrent les arrivées, les départs, les informations de chaque parent, les repas, les siestes, les bobos, les chamailleries... elles ont bien du mérite !

Merci Mesdames pour votre précieuse collaboration.

Je souhaite une bonne suite d'assemblée à tous.

Emmanuelle Heimann
Coordinatrice

La parole est ensuite passée à la garderie pour son rapport.

c) Rapport de la garderie, Mme Valérie Celato

Nous avons débuté l'année 2024 avec motivation et de nouveaux projets en perspective.

En effet, les activités habituelles de la garderie se sont déroulées au rythme des saisons comme chaque année, mais nous avons continué à développer une nouvelle approche, qui a apporté beaucoup de sérénité et de liberté d'expression aux enfants.

Liberté créatrice, grâce à du matériel de bricolage et de récupération toujours à disposition, et, choix de l'enfant, de vouloir ou non faire ou apporter ses créations à la maison. Les cadeaux à l'occasion des fêtes sont facultatifs, mais nous proposons toujours quelques variantes et les enfants sont, à quelques exceptions près, toujours partants. En résumé, moins d'échéances, moins de stress, plus de bonheur !

D'autre part, au vu des difficultés de langage que rencontrent de plus en plus d'enfants, et, également, afin de pouvoir mieux communiquer avec les enfants qui ne sont pas de langue maternelle française, nous avons participé à un cours de soutien gestuel à Yverdon organisé par le Soutien gestuel vaudois. Ce cours nous a offert des outils précieux et nous avons recours au soutien gestuel quotidiennement, avec d'excellents résultats et un apaisement sensible.

En juillet, la garderie est partie en course d'été à Estavayer. Une balade en petit train pour admirer la ville et une bonne glace au bord du lac ont ravi les enfants. Nous avons également profité de la place de jeux et tout le monde a fini dans l'eau à la fin de l'après-midi !

Un autre projet qui nous tient particulièrement à cœur a vu le jour en 2024. En effet, nous avons été approchées par le Home « Les Grèves du Lac » à Gletterens, afin d'organiser des rencontres mensuelles entre les résidents du home et les enfants de la garderie. Les rencontres ont débuté en septembre, afin de laisser un temps d'adaptation aux enfants qui ont commencé en août.

Une fois par mois, entre 5 et 10 résidents et 2 ASE viennent nous rencontrer au château à St-Aubin, à la salle Oncieux, ou au réfectoire de l'AES de St-Aubin, en fonction des disponibilités des locaux. Les deux endroits sont accessibles en fauteuil roulant et nous remercions la commune de St-Aubin de nous les mettre à disposition et de permettre ainsi à ce beau projet de se réaliser. On échange autour d'un petit goûter et une activité est proposée : loto, chansons, lecture, atelier biscuits, bijoux en perles, etc. Ces moments de partage sont précieux et enrichissants pour les enfants, les résidents et le personnel accompagnant. Des liens se sont créés au fil des rencontres et des moments intenses en émotion se produisent. On est tous très heureux de cette collaboration et nous avons décidé de la reconduire pour les prochaines années.

L'année a été clôturée par notre traditionnelle fête de Noël, qui s'est déroulée dans la salle Oncieux du château de St-Aubin. Les enfants ont accueilli le Père Noël en chansons et chacun a reçu un petit cadeau.

Nous remercions Noah Gerber qui a tenu le rôle de Père Noël avec brio pour la seconde année. Merci pour son temps et sa gentillesse ! Nous remercions également les parents qui ont apporté leur bonne humeur et plein de bonnes choses à manger. Grâce à eux, nous avons partagé un joli moment dans l'esprit des fêtes de Noël !

Et comme chaque année, un Merci particulier à Anne-Pascale et Laurence pour leur soutien sans faille et l'excellente collaboration entre nous !

Pour cette année, c'est fini et on se retrouve l'année prochaine avec plein d'énergie de nouveaux projets !

Valérie Celato
Responsable garderie

La lecture des différents rapports étant terminée, ces derniers sont mis en discussion.

L'assemblée n'ayant pas de question, Mme Anne-Pascale Collaud propose de les approuver par main levée.

Des remerciements sont adressés à Laurence, Emmanuelle, Tiziana et Valérie par Mme la présidente.

4. Comptes 2024

a) Lecture des comptes

La comptabilité de notre association est assurée par Mme Laurence Bialiucas. Elle est appuyée dans cette tâche par Mme Corinne Bosson de CB Fiduciaire à Vuarmarens.

La parole est passée à Mme Laurence Bialiucas pour la lecture des comptes 2024 ainsi que du rapport de l'organe de contrôle.

1) Service des accueillantes en milieu familial

Les comptes 2024 du service des accueillantes en milieu familial concernent les 5 communes partenaires. Mme Laurence Bialiucas donne lecture des comptes 2024 dont voici le résultat :

- Total des charges : Fr 1'825'716.92
- Total des produits : Fr 1'830'949.97
- Bénéfice : Fr 5'233.05.

2) Garderie

Il est ensuite passé à la lecture des comptes 2024 pour la garderie dont seules les communes de Delley-Portalban, Gletterens, St-Aubin et Vallon sont partenaires, soit :

- Total des charges : Fr 125'123.25
- Total des produits : Fr 125'123.25
- Bénéfice/perte : Fr 0.00.

Mme Laurence Bialiucas rappelle que pour la garderie l'excédent de charges est couvert par les communes partenaires.

3) Bilan

Il est ensuite passé à la lecture du bilan au 31 décembre 2024, soit :

- Actifs : Fr 466'525.65
- Passifs : Fr 461'292.60
- Bénéfice de l'exercice au 31 décembre 2024 : Fr 5'233.05.

b) Rapport de l'organe de révision

Mme Laurence Bialiucas poursuit avec la lecture du rapport de l'organe de révision de Fiduconsult Fribourg SA, à savoir :

*Rapport de l'auditeur
à l'Assemblée générale des membres de*

L'ASSOCIATION « LES P'TITS PRUNEAUX », St-Aubin

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de l'Association «Les P'tits Pruneaux» pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Les chiffres comparatifs des comptes annuels n'ont pas fait l'objet d'un examen succinct.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Comité, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué un examen succinct et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas constaté d'anomalie significative dont nous devrions conclure que les comptes annuels ne correspondent pas aux règles indiquées en matière de présentation des comptes.

FIDUCONSULT Fribourg SA

Fribourg, le 22 avril 2025.

Au terme de la lecture des comptes 2024 et du rapport de l'organe de révision, la parole est passée à l'assemblée pour ses questions.

Questions :

M. Stéphane Vessaz (Commune de Vallon) demande la raison de l'augmentation du poste « autres charges administratives » pour l'accueil familial de jour. Mme Laurence Baliacas lui répond que cette augmentation est due à la provision pour pertes sur débiteurs (ducroire) réalisée sur recommandation des fiduciaires pour cet exercice.

L'assemblée n'ayant plus de question, il est passé à l'approbation des comptes 2024.

c) Approbation des comptes 2024

Mme Anne-Pascale Collaud propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2024 pour le service des accueillantes en milieu familial et la garderie à main levée.

Les comptes de l'exercice 2024 sont ainsi approuvés et des remerciements sont adressés à l'assemblée pour sa confiance.

5. Divers et remarques

La parole est passée à l'assemblée pour ses remarques et questions.

Cette dernière ne demandant pas la parole, Mme Anne-Pascale Collaud remercie chacun pour sa présence et sa participation ainsi que la commune de Vallon pour son accueil.

La parole est passée à Mme Isabelle Guerry, syndique de Vallon, qui adresse ses remerciements aux accueillantes et au personnel de l'Association pour son travail. Elle invite ensuite l'assemblée à partager le verre de l'amitié offert par la Commune de Vallon.

Ceci étant dit, Mme Anne-Pascale Collaud clôture l'assemblée à 20 h 10.

Pour l'association « Les P'tits Pruneaux



Anne-Pascale Collaud
Présidente

Laurence Baliacas
Resp. administrative

St-Aubin, le 26 juin 2025.